

DE LA GUERRE DE TRENTE ANS À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La période de 1648 à 1789 est une période charnière de l'Histoire de l'Alsace: le rattachement à la Couronne française de cette "mosaïque territoriale et politique" qu'est alors notre région, sera à l'origine de son unification; l'Alsace en tant que telle va naître de sa structure médiévale complexe.

La fin du XVII^e siècle est une période encore agitée du fait de nouveaux épisodes de guerre mais aussi à cause de la rupture fondamentale que représente la séparation du Saint Empire Germanique.

Le XVIII^e siècle, Siècle des Lumières, fera naître en Alsace de nouvelles mentalités qui, dans cette jeune province aussi bien que dans les provinces de la Vieille France, mèneront à la Révolution.

Evénements politiques et militaires

La paix est signée en Westphalie en 1648, le 6 août entre l'Empereur et la Suède à Osnabrück et le 24 octobre entre l'Empereur et la France à Munster.

L'Empereur reconnaît l'occupation française des Trois Evêchés (Metz, Toul, Verdun), il abandonne en Alsace le landgraviat de Haute et Basse Alsace, le Sundgau moins Mulhouse, la Préfecture des dix villes impériales, Strasbourg demeurant ville libre d'empire.

La signature du traité de paix ne signifie pas pour autant la fin de la guerre dans notre région. En effet, l'Espagne reste en guerre car la branche espagnole de la Maison d'Autriche refuse de reconnaître les Traités. De plus, le jour même de la signature du Traité de Munster la Fronde éclate à Paris. Les nouveaux épisodes guerriers et la répercussion des troubles internes au Royaume vont ralentir la reconstruction, le relèvement et la mise en place de la nouvelle administration dans notre région éprouvée par de longues années de guerre.

Charles de Lorraine, allié de l'Espagne, qui n'avait pas retrouvé ses terres aux Traités, envahit l'Alsace pour faire la guerre aux Français. Le comportement des Lorrains fut des plus durs et des plus sauvages. Ils se livraient à des "*sérvices inhumains sur les gens et les bêtes et commirent d'énormes dépréciations*" d'après le chroniqueur mulhousien Engelmann. Leur devise était "*Frappe fort, prends tout et ne rends rien*". Henri Bryat, le chroniqueur de Lutterbach a la même vision des événements: "*La peur et l'effroi s'emparèrent de la population; tout le monde fuyait et cherchait refuge*". Dans la région de Mulhouse et plus particulièrement à Lutterbach "*les habitants s'empressaient de trouver refuge à Mulhouse abandonnant tout derrière eux. Pendant plus de trois mois, de janvier jusqu'à fin avril la population resta en exil, abandonnant totalement le village.*" C'était en 1652.

L'année 1653 s'annonçait plus calme. Charles de Lorraine s'était cantonné le long du Rhin et s'y tenait tranquille. Brusquement, le 6 décembre, la nouvelle d'un retour des Lorrains dans le Sundgau se répandit. La population saisie d'une grande panique, se prépara à un nouvel exil. Il n'en fut rien: les Lorrains ne vinrent pas.

Dans la même période se font sentir en Alsace les répercussions de la Fronde. Nommé gouverneur de Haute et Basse Alsace par le roi en 1649, le comte d'Harcourt, à qui ces titres semblent insuffisants, a dans l'idée de fonder en Alsace un état rhénan autonome avec l'appui des ennemis de la France, l'Espagne et la Lorraine, profitant du trouble régnant dans les esprits. Le comte de la Suze, seigneur de Delle et de Belfort prend lui aussi parti pour la Fronde. Le lieutenant général de Rosen se bat contre lui. Le comte de la Suze est écrasé lors d'une bataille se déroulant sur l'Ochsenfeld en 1651. Les ambitions du comte d'Harcourt sont stoppées par une armée royale commandée par le Maréchal de la Ferté de Senneterre qui s'empare de Thann et Cernay en 1654. Les chroniqueurs de l'époque se plaignent amèrement des mauvais traitements infligés aux habitants par les soldats.

Ces mouvements de troupes occasionnèrent de nouvelles paniques parmi les habitants et les Lutterbachois ne furent pas les seuls à fuir une nouvelle fois.

La guerre avec l'Espagne prit fin par le traité des Pyrénées en 1659. Quelques années plus tard, en 1672, éclata la guerre avec la Hollande. L'Alsace fut à nouveau le théâtre de combats. Les Allemands, les Espagnols, les Brandebourgeois et les Lorrains remontèrent à travers l'Alsace jusqu'à Belfort et Bâle. Turenne surprit l'armée impériale le 29 décembre 1674 près de Brunstatt et lui fit battre retraite. D'après le chroniqueur de Lutterbach, les Français furent sans pitié pour les Alsaciens; ils se comportèrent à Lutterbach et dans les environs comme en territoire ennemi. Prise de panique, la population alla à nouveau trouver refuge à Mulhouse. Ce n'est qu'en 1678 que fut signée la paix de Nimègue, mettant fin à la guerre avec la Hollande.

Sous le règne du successeur de Louis XIV, l'Alsace fut épargnée par les guerres. Un calme profond régnait dans tout le pays. Cette tranquillité apparente n'était en réalité que l'annonce de nouveaux troubles, ceux de la Révolution .

Vie sociale

Lutterbach a été durement éprouvée pendant la guerre de Trente ans et les fuites répétées vers Mulhouse laissent les champs à l'abandon faisant croître les dettes des paysans amenés à la misère.

À la fin de la guerre, commence ce que l'on a appelé le "Säckelkrieg", littéralement la guerre des bourses: les créanciers pressés de redresser leur situation financière réclament de manière oppressante et souvent brutale les retards accumulés dans le paiement de la dîme et impôts de toutes sortes. De plus, la guerre avait laissé une pagaille complète dans les affaires de droit et de propriété. Dans ce climat sombre, la révolte des plus pauvres commença à voir le jour. Les paysans de notre village, comme ceux de nombreux autres lieux d'ailleurs, refusèrent d'accomplir les corvées, de payer le "Besthaupt", d'utiliser le moulin seigneurial et d'acheter le sel à la cour colongère comme en témoignent un certain nombre de procès ou d'affaires dont nous donnerons quelques aperçus plus loin. Un nouvel esprit était en train de naître. Il se développera au XVIII^e siècle: le servage devenait insupportable et détesté par le peuple qui cherchait tous les moyens pour se débarrasser de ce joug. Les procès contre la cour seigneuriale vont devenir de plus en plus nombreux et verront assez souvent la victoire des paysans.

L'abbé Edmond Quiquerez se plaint dès 1673 de l'attitude des Lutterbachois auprès du Conseil Souverain d'Alsace et leur intente un procès. Dans une requête adressée à Monseigneur Poncet de la Rivière, intendant d'Alsace, *"les prévosts, jurés et toute la communauté du Village de Lutterbach"* se justifient *"disans que, depuis plusieurs années, père François Hatzell, religieux et cellérier audit lieu, les aurait, contre l'ancienne coutume, obligé, et par force contraints, à des corvées extraordinaires, jusques à maltraiter, et mettre dans les prisons ceux qui ont fait un juste refus"*. Pendant la durée du procès *"ledit père Cellérier.....ne laisseroit pas, que de persévérer, plus rudement dans la manière d'agir, lequel de ces jours passés aurait par voye de fait pris un cheval à la veuve de feu Coleron Schwäblin du lieu....ce qui empecheroit que cette pauvre feme ne peut continuer le labourage de ses champs et luy osterait et à ses enfants les moyens de vivre"*. Le procès prit fin en 1674 et la cour décida que les habitants seraient exemptés de toute corvée hormis celle de la fenaison dans les prés seigneuriaux.

En 1687, nouvelle requête auprès du Conseil Souverain: les paysans de Lutterbach refusent de payer la dîme de chanvre.

Dès 1699 une nouvelle plainte est déposée auprès du conseil souverain au sujet de nouvelles corvées exigées par la Cour. Après de longues discussions, l'on parvint à un accord entre la commune et le Grand Cellérier Ignace Beck: la commune s'engageait à payer annuellement 24 livres à la cour. En contrepartie, la Cour s'engageait à effectuer elle-même les fenaisons.

Le droit de pâturage était une autre source de conflit. Chacun des partis essayait d'empêcher l'autre dans l'exercice de ses droits. Les paysans de Lutterbach faisaient paître leurs troupeaux

dans les fossés bordant le pré seigneurial ce qui n'était pas du goût de la Cour qui déposa plainte auprès du Conseil Souverain. Le tribunal trancha en 1674 en faveur des paysans: Le droit de faire paître les troupeaux dans les fossés leur fut accordé à charge pour eux de refermer les trous que les bêtes pourraient y occasionner.

Avec les temps les paysans devinrent de plus en plus audacieux: Non contents de pouvoir laisser leurs troupeaux paître dans les fossés du pré seigneurial, ils les menaient aussi sur ces prés mêmes. Wurtz raconte à ce sujet une anecdote: le 7 septembre 1788, les valets de la cour fauchèrent une première fois un pré à la demande du Cellérier, comptant rentrer le foin le 11. Au matin de ce jour, les paysans firent paître leurs troupeaux sur les prés où le foin était ramassé en tas et chassèrent les valets de la cour lorsque ceux-ci se présentèrent. Finalement les choses furent arrangées par accord réciproque entre la cour et certains bourgeois du village.

L'usage des forêts était lui aussi source de conflits. En 1726, le Grand Cellérier demanda à la commune quelques troncs d'arbre pour réparer le moulin seigneurial, se basant sur le droit communal qui autorisait tout bourgeois à se pourvoir en bois de construction dans la forêt communale. La commune refusa, considérant que la demande de l'Abbaye *"n'est qu'une pure vexation puisqu'ils ont pareillement des forêts dans le ban et le finage de Lutterbach, dans lesquels il y a du bois en suffisance, le dans lesquelles ils ont coupés jusqu'à présent les bois dont en avaient chaque fois besoin pour bâtir sans que jamais ils se seraient avisés de prétendre pour raison de ce aucun droit sur la forêt communale..."*. Le Grand Cellérier fit abattre des arbres malgré tout et l'affaire fut portée devant le Conseil Souverain qui donna raison à la abbaye.

En 1765, le conflit reprit lorsque le Cellérier Thomas Cuenin demanda à la commune le bois nécessaire à la construction d'une prison. Cette demande fut rejetée prétextant que la prison, faisant partie de la Cour colongère, ne concerne en rien la commune.

L'abbaye de Lucelle possédait aussi à Lutterbach le moulin dans lequel tous les bourgeois étaient tenus de moudre leur grain. Les paysans voulaient se défaire de cette obligation. En 1730, Andréas Mosser refusa d'utiliser le moulin nouvellement construit. En 1756, s'ouvre un procès contre Théobald Schänk, meunier à Dornach qui s'était permis de moudre la récolte des habitants de Lutterbach. Tout le village se rangea derrière le meunier de Dornach afin d'obtenir pour chacun la liberté de choisir son moulin.

Toutes ces oppressions et ces conflits étaient le levain qui permettra un peu plus tard le développement de la Révolution Française.

Les charges financières pesant sur l'Alsace ne cessaient d'augmenter. Si en 1679 l'Alsace avait versé 70.000 livres d'impôts à la couronne, elle versera trois millions de livres en 1763.

Les charges pesant sur le paysan devinrent insupportables dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle. On a calculé que l'impôt perçu par l'état représentait plus de 50% des revenus du paysan. A cette somme s'ajoutaient les taxes prélevées par les seigneurs; elles représentaient 14% de ces mêmes revenus. Seul un quart de son revenu restait donc effectivement à la disposition d'un paysan. Malgré tous ces prélèvements les caisses de l'état étaient vides, le déficit s'élevant à 4 milliards de livres.

On chercha longuement à couvrir cette dette. L'idée d'imposer de manière égale tous les trois états de la nation se fit jour. Les états généraux furent convoqués à cet effet en novembre 1787 et le 5 mai 1788 on demanda à tous d'exprimer leurs griefs: dans les cahiers de doléances.

Vie religieuse

La paix instaurée par le traité de Westphalie fut mise à profit par l'Eglise française pour panser les plaies causées par la Réforme et la guerre des Suédois. Rien ne fut changé à l'organisation ecclésiastique.

Le Conseil Souverain d'Alsace, haute cour de justice avait aussi comme devoir prioritaire de "favoriser et de protéger tout spécialement la religion catholique". A cet effet il fut décidé que les baillis, greffiers, et maires ne pouvaient accéder à leurs fonctions que s'ils étaient catholiques.

Du côté spirituel, tout fut fait également pour favoriser le développement du catholicisme. Des jésuites et des capucins allaient de village en village afin d'éveiller l'esprit religieux de la population, soutenus par les curés des paroisses.

Le développement de la vie religieuse fut marquée par la renaissance des confréries et autres groupements pieux.

C'est au début du XVIIIe siècle que la Confrérie du Saint Rosaire reprend de l'importance à Lutterbach.

Les registres paroissiaux indiquent qu'à cette époque presque tous les habitants du village faisaient partie de cette confrérie, sous peine d'être considérés comme athées. D'ailleurs si un villageois non membre décédait subitement, on estimait qu'il s'agissait là d'une sentence divine parfaitement justifiée comme on peut le lire clairement dans les registres paroissiaux.

La popularité de la confrérie était due en partie aux pompeuses cérémonies organisées à l'occasion des processions ou des enterrements et le premier dimanche de chaque mois.

Une autre raison de ces adhésions massives était les avantages matériels qui en résultaient: en effet l'Ordre possédait des richesses et avait des revenus qui lui permettaient de concéder des prêts à des taux avantageux aux membres qui en éprouvaient le besoin.

Les biens de l'ordre seront dispersés à la Révolution comme tous les autres biens d'église.

Un fait important dans l'organisation de la vie religieuse de l'époque est la naissance de la paroisse de Pfastatt qui n'était alors qu'une annexe de la paroisse de Lutterbach. Après de longues tractations, l'évêque de Bâle ordonna le 23 juin 1753 la séparation de la paroisse de Pfastatt de l'église-mère de Lutterbach. La paroisse de Pfastatt englobait aussi Richwiller qui n'était pas encore paroisse à part entière.

L'instruction publique

Afin de former une jeunesse chrétienne, l'Eglise porta une attention toute particulière à l'instruction publique qui avait beaucoup souffert pendant la Guerre de Trente Ans.

Depuis le Moyen Age, l'instruction publique était du ressort de l'Eglise qui créait des écoles, nommait les instituteurs, assurait leur subsistance et organisait l'enseignement. Peu après les traités de Westphalie, l'instruction publique prit un essor considérable. Partout dans les villes comme dans les villages, les écoles se multipliaient et le nombre des écoliers allait croissant. Ces écoles étaient pour l'Eglise un moyen idéal pour endiguer le protestantisme et renforcer le catholicisme comme le montrent les programmes d'enseignement de l'époque: si l'on se limite à l'apprentissage de l'écriture de la lecture et du comptage, la place la plus importante est réservée au catéchisme et à la récitation des cantiques.

Les Abbés de Lucelle, qui avaient lutté déjà au temps de la Réforme pour la sauvegarde du catholicisme, portèrent toute leur attention à l'instruction publique. On peut citer à ce titre plus particulièrement l'Abbé Bernardin Buchinger (1654-1672). Dans toutes les paroisses dépendant de Lucelle, il fonda des écoles ou développa celles qui existaient déjà. Il n'engageait que des instituteurs de haute valeur et dota les écoles de règlements remarquables. A Lutterbach il avait le soutien de Philippe Bürcklin, l'instituteur de l'époque.

La fréquentation encore modeste (environ un enfant sur deux) mais croissante fait que le domaine de l'instruction publique éveille l'intérêt des pouvoirs publics. Avec les prémices de la Révolution on se dirige vers une école chargée de former aussi des citoyens.